



DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
Tél. : 01.47.96.34.91

CPDP - RN 13
12 rue Blaise Pascal
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

A l'attention de Monsieur PEYLET

La Défense, le 19 avril 2006
DA/ N° 172

Affaire suivie par Patrick TONDAT,
Adjoint au Directeur Général

Monsieur le Président,

Pour faire suite à notre intervention du 4 avril 2006 lors de la séance publique consacrée à « l'aménagement », je tenais à vous assurer personnellement du soutien constructif de l'EPAD au projet d'enfouissement de la RN 13 à Neuilly.

Pourquoi, en effet, différer encore ces travaux de couverture complète d'une artère vitale entre La Défense et l'échangeur de la Porte Maillot alors que son pendant ouest, entre La Défense et l'échangeur A14/A86, a déjà été réalisé par l'EPAD depuis maintenant 10 ans, dans une zone autrement moins dense et moins habitée ?

Par ailleurs, dans le cadre de la relance du quartier d'affaires, nous émettons l'idée que dans la mesure où l'axe de la RN13 porte aussi le tracé que nous défendons du prolongement d'EOLE à La Défense, il serait pertinent d'étudier la compatibilité des deux projets, notamment en terme de phasage mais aussi dans le souci de proposer aux populations un projet global respectueux du développement durable.

Ces propositions fonctionnelles doivent, en tout état de cause, s'accompagner d'une exigence urbanistique du projet d'aménagement de la ville de Neuilly-sur-Seine qui revêt deux aspects :

- Apprécier du point de vue de l'axe historique l'impact des solutions proposées afin de conforter ce paysage unique de l'ouest parisien, et de La Défense en particulier, en l'affirmant par une perspective volontaire et un renforcement de l'image même de La Défense dans ses vues lointaines.

- Assurer une continuité urbaine de part et d'autre de la Seine (circulations douces, coulée verte...) en reliant la dalle de La Défense à Neuilly. Cette continuité horizontale nous semble au moins aussi importante que le traitement vertical du lien entre La Défense et la Seine auquel nous nous attacherons à trouver des solutions communes, avec la Conseil Général, dans un proche avenir.

Ces deux impératifs militent selon nous pour que l'EPAD, la ville de Neuilly, l'Equipement, le Conseil Général et peut-être le ministère de la Culture se réunissent en groupe de travail pour traiter le lien Neuilly / La Défense qui dépasse le cadre strict du projet routier RN 13, même si cet aspect nous semble aussi devoir être apprécié avec l'EPAD, notamment pendant les travaux, afin d'assurer en permanence une accessibilité convenable à La Défense.

C'est en travaillant dans cet esprit que nous inventerons la modernité de demain dans le cadre d'un projet phare de l'Ile-de-France.

J'adresse, pour la bonne forme, copie de ce courrier aux maîtres d'ouvrage : Monsieur le Maire de Neuilly-sur-Seine et Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement des Hauts-de-Seine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Directeur Général

Bernard BLED